



Convention de Partenariat

Entre



La Fondation
du Château de Villa

Et



Les Interprofessions &
Associations agricoles
du canton du Valais
et la « Marque Valais »



Préambule

La Fondation du Château de Villa se positionne depuis 1954 comme une ambassade du savoir-faire gastronomique, agricole et viticole du canton du Valais. Référence incontournable dans la mise en valeur des produits du terroir, le Château de Villa accueille en ses murs historiques un Restaurant, une Œnothèque et un Sensorama qui offrent aux visiteurs « Le Meilleur du Valais ». Chaque produit proposé fait l'objet d'une sélection minutieuse et satisfait, sans aucun compromis, aux plus hautes exigences qualitatives. Dans un souci d'écoresponsabilité et de défense du patrimoine cantonal, la priorité est donnée aux productions valaisannes.

Vins de caractère, fromages aux notes florales, fruits et légumes vitaminés, salaisons authentiques, eaux-de-vie de tradition, pain de seigle original et épices rares, le Valais recèle de nombreux produits du terroir au goût exquis. De la plaine du Rhône, aux alpages de montagne en passant par les coteaux gorgés de soleil, le canton est un jardin des délices, où savoir-faire ancestraux se conjuguent aux créations culinaires audacieuses pour le pur plaisir des papilles.

Pour défendre leurs passions, les producteurs valaisans peuvent s'appuyer sur des Interprofessions ou des Associations qui fédèrent leur travail dans plusieurs secteurs agricoles. Ces organismes sont à l'origine de différents programmes de certification d'origine et de qualité en confirmant leur production par différents labels comme l'Appellation d'Origine Protégée (AOP), l'Indication Géographique Protégée (IGP), l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou la « Marque Valais ».

Les synergies entre la Fondation du Château de Villa et les Interprofessions visent à renforcer efficacement la promotion des produits du terroir du Valais. Elles résonnent comme une évidence pour permettre à chacun des partenaires de remplir ses missions respectives en faveur des producteurs du Valais.

Partenariat

Cette convention régit le partenariat entre les Interprofessions agricoles valaisannes et la Fondation du Château de Villa pour pérenniser leur rapprochement et leur collaboration dans la défense des produits issus de l'agriculture valaisanne. Pour satisfaire pleinement cette synergie :

Le Château de Villa s'engage

- ✓ à promouvoir et à vulgariser les produits suivants dans toutes ses activités en proposant en priorité :
 - les produits AOP–AOC–IGP du Valais.
 - les produits certifiés “Marque Valais”.
 - les produits régionaux de saison.
- ✓ à identifier et mettre en exergue les éléments graphiques propres à chaque profession avec l'accord des partenaires.
- ✓ à mettre en valeur les Associations et Interprofessions comme siège gustatif pour leurs produits.

Les Interprofessions s'engagent

- ✓ à transmettre au Château de Villa les informations déterminantes pour la sélection des produits dans leurs domaines respectifs :
 - en primeur, les meilleurs résultats des sessions de taxation ou des concours agricoles.
 - les coordonnées complètes des meilleurs producteurs.
 - des supports graphiques libres de droits à des fins de promotion (logos, photos, cahier des charges...). L'usage des supports se fera sous la supervision des Interprofessions.
- ✓ A élire le Château de Villa comme siège gustatif de leurs produits en privilégiant leurs activités de promotion à travers le site de la Fondation du Château de Villa.

Dispositions particulières

Les différents organismes interprofessionnels ne fonctionnent pas tous selon le même protocole et ne suivent pas le même calendrier de taxation. Les présentes dispositions particulières régissent les spécificités propres à chaque Interprofession et permettent de définir les modalités de communication et d'interaction entre leur organe de gestion et le Château de Villa.



Interprofession du Raclette du Valais AOP

Pour le Raclette, le Château de Villa s'engage à ne servir que du Raclette du Valais AOP (au fourneau, à la coupe ou en rebibes). Les Fondues au fromage contiendront un minimum de 80 % de fromage à Raclette du Valais AOP. L'Interprofession du Raclette du Valais AOP s'engage à transmettre à la Fondation du Château de Villa en primeur les résultats de ses distinctions de qualité sur les fromages produits ainsi que les adresses des fromageries et des affineurs concernés.

Les résultats obtenus dans des concours officiels reconnus sont aussi pris en compte. En règle générale, les distinctions de qualité sont effectuées 1 fois par an. Les produits ayant obtenu une distinction seront privilégiés.



Association des producteurs de la viande séchée, du jambon cru et du lard sec du Valais IGP

Le Château de Villa s'engage à valoriser les viandes séchées produites sous le label IGP Valais. L'Association des producteurs de la viande séchée, du jambon cru et du lard sec du Valais IGP s'engage à transmettre à la Fondation du Château de Villa en primeur les résultats de ses sessions de taxation sur les viandes séchées produites ainsi que les adresses de producteurs concernés.

Les résultats obtenus dans des concours officiels reconnus sont aussi pris en compte. En général, les taxations sont effectuées 1 fois par an. Seuls les produits ayant respecté les normes en vigueur lors de l'analyse chimique et obtenu une note supérieure ou égale au minimum requis lors de la dégustation organoleptique seront retenus.



Association du Pain de seigle valaisan AOP

Le Château de Villa s'engage à valoriser le Pain de Seigle Valaisan AOP. L'Association du Pain de seigle valaisan AOP s'engage à transmettre à la Fondation du Château de Villa en primeur les résultats des sessions de taxation sur les pains de seigle valaisans produits ainsi que les adresses des producteurs concernés. Les résultats obtenus dans des concours reconnus sont aussi pris en compte. En général, les taxations sont effectuées 1 fois par an. Seuls les produits ayant obtenu une note supérieure ou égale à 90 points seront retenus.



Interprofession des Eaux-de-vie du Valais

Le Château de Villa s'engage à valoriser les Eaux-de-vie du Valais AOP. L'Interprofession des Eaux-de-vie du Valais s'engage à transmettre à la Fondation du Château de Villa en primeur les résultats de ses sessions de taxation sur les eaux-de-vie ainsi que les adresses des producteurs concernés. Les résultats obtenus dans des concours reconnus sont aussi pris en compte. Seuls les produits ayant respecté les normes en vigueur lors de l'analyse chimique et obtenu une note supérieure ou égale au minimum requis lors de la dégustation organoleptique seront retenus.



Interprofession de la Vigne et du Vin

Le Château de Villa défend les vins issus de l'AOC Vins du Valais en présentant des crus produits uniquement à partir de raisins cultivés sur le territoire valaisan. L'Interprofession des Vins du Valais s'engage à transmettre à la Fondation du Château de Villa en primeur les résultats du concours de la sélection des vins du Valais et des Etoiles du Valais. Le partenariat s'étend également à la promotion des Grands Crus du Valais et à la gestion des casiers liés à leur mise en valeur.



Interprofession des Fruits et Légumes du Valais

Le Château de Villa s'engage à valoriser les Fruits et Légumes produits en Valais. L'Interprofession des Fruits et Légumes du Valais s'engage à communiquer à la Fondation du Château de Villa les adresses des producteurs et à favoriser les partenariats de production entre les producteurs et le Château de Villa, par des contrats de fourniture de pommes de terre, d'asperges, d'abricots, etc...

Elle peut également soutenir les activités du Château de Villa par des campagnes promotionnelles saisonnières en fournissant par exemple des supports graphiques appropriés ou des échantillons de dégustation.



Conseil stratégique de la marque Valais

La marque Valais est non seulement une marque territoriale qui a comme ambition de promouvoir le Valais auprès des consommateurs et des hôtes, mais également un label intersectoriel de qualité qui certifie des produits valaisans. Le consommateur peut ainsi facilement reconnaître les produits de qualité supérieure qui sont issus de producteurs de la région, soucieux de leur impact sur le territoire. Le château de Villa s'engage à valoriser les produits labellisés marque Valais.

La marque Valais (c/o Valais/Wallis Promotion) s'engage à fournir une liste des producteurs autorisés selon les besoins du Château de Villa et à soutenir les mesures de promotion via un accès à une photothèque et selon les opportunités proposées par le Château de Villa.

Annexe

Annuaire des contacts de la Fondation du Château de Villa, des interprofessions et des associations de producteurs.

Les Signataires

Interprofession de la vigne et du Vin du Valais

Le président, M. Yvan Aymon



Association du Pain de seigle valaisan AOP

Le directeur, M. Gérard-Philippe Mabillard



Le président, M. Jacques-Roland Coudray



Interprofession des Eaux-de-vie du Valais

La gérante, Mme Nelly Claeyman Dussex



Le président, M. Julien Morand



Interprofession des fruits et légumes du Valais

La gérante, Mme Nelly Claeyman Dussex



Le président, M. Yannick Buttet



Association des Producteurs de Viandes séchées du Valais IGP

Le secrétaire général, M. Olivier Borgeat

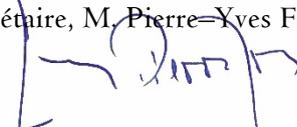


Le président, M. Beat Rieder



Interprofession du Raclette du Valais AOP

Le secrétaire, M. Pierre-Yves Felley

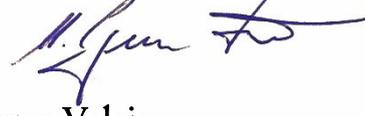


Le président, M. Thomas Egger



Conseil stratégique de la Marque Valais

Le directeur, M. Urs Güntern



Le président, M. Gérald Dayer



Fondation du Château de Villa

Membre du Conseil, M. Raphaël Favre



Le président, M. Serge Sierro



Sous le parrainage de M. Christophe Darbellay,

Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'économie et de la formation

Le secrétaire, M. Guy Loye





Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais

CP 144 – 1964 Contthey

☎ 027.345.40.80 – ☎ 027.345.40.81

✉ info@lesvinsduvalais.ch – 🌐 www.lesvinsduvalais.ch



Association du Pain de Seigle Valaisain AOP

Maison du Paysan – CP 96 – 1964 Contthey

☎ 027.345.40.10 – ☎ 027.345.40.11

✉ paindeseiglevalaisain@agrivalais.ch – 🌐 www.paindeseiglevalaisain.ch



Interprofession des eaux-de-vie du Valais

Maison du Paysan – CP 96 – 1964 Contthey

☎ 027.345.40.10 – ☎ 027.345.40.11

✉ nelly.claeyman@agrivalais.ch – 🌐 www.eau-de-vie-du-valais.ch



Interprofession des fruits et légumes du Valais

Maison du Paysan – CP 416 – 1964 Contthey

☎ 027.345.40.40

✉ info@ifelv.ch – 🌐 www.ifelv.ch



Association des producteurs des Viandes séchées du Valais IGP

Maison du Paysan – CP 96 – 1964 Contthey

☎ 027.345.40.10 – ☎ 027.345.40.11

✉ cvasecretariat@agrivalais.ch – 🌐 www.viandesechee.ch



Raclette du Valais AOP

Maison du Paysan – CP 197 – 1964 Contthey

☎ 027.345.40.90 – ☎ 027.345.40.11

✉ info@raclette-du-valais.ch – 🌐 www.raclette-du-valais.ch



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

Marque Valais – Valais/Wallis Promotion

Rue Pré Fleuri 6 – CP 1469 – 1951 Sion

☎ 027.327.35.90 – ☎ 027.327.35.71

✉ info@valais.ch – 🌐 www.valais.ch



Fondation du Château de Villa

Rue de Ste-Catherine 4 – 3960 Sierre

☎ 027.455.18.96 – ☎ 027.456.24.45

✉ info@chateaudevilla.ch – 🌐 www.chateaudevilla.ch

Imprimé en Valais par l'Imprimerie Schoechli SA – Sierre © Tous droits réservés – 2020

Bien
plus
qu'un château

château de villa
SIERRE